

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Les carnavaliers gonflés à bloc



Delphine 2^e a passé ses pouvoirs après trois années comme ambassadrice du carnaval rurangeois. Photo RL

Le carnaval de Rurange a une nouvelle fois obtenu un grand succès, malgré sa délocalisation. En effet, suite aux travaux de construction du périscolaire dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville, la soirée dansante s'est déroulée dans la salle Jacques-Martin de Bertrange-Imeldange.

Les habitants de cette commune sont venus nombreux participer à cette soirée, majoritairement costumés. A noter la participation de douze clubs carnavalesques accompagnés de leurs couples princiers : Hombourg-Haut, Hagondange, Metz-Austrasie, Woippy, Dieuze, Bambidestroff, Carling, Freyming, Sarreguemines, Bouligny, Valmont et la Fanfare de Bertrange. L'orchestre Nicki Michel, dont on ne compte plus le nombre d'années de participation à cette soirée carnavalesque de Rurange, a une nouvelle fois mis beaucoup d'ambiance, faisant danser toutes les générations.

Au cours de cette soirée, la nouvelle princesse de Rurange a été intronisée. C'est avec une grande émotion que Delphine

2^e a transmis le flambeau à Aloysia 1^{re}.

Pendant trois années, dont deux avec le prince Christophe 3^e et une avec Benjamin 1^{er}, Delphine 2^e a su avec sympathie, représenter le carnaval rurangeois dans de nombreuses manifestations carnavalesques.

Pour la première fois dans l'histoire du carnaval de Rurange, ce sont deux maires qui ont remis les clés de la ville au nouveau couple princier. Guy Noël, maire de Bertrange, qui accueillait la manifestation dans sa commune, et Joël Gamard, maire de Rurange-lès-Thionville, dont le carnaval est originaire. Cette intronisation s'est poursuivie par la remise des médailles du carnaval 2013, dont le dessin a été réalisé grâce à un concours au sein de l'école élémentaire, sur le thème de la bande dessinée.

Ces moments de réjouissance n'ont toutefois pas empêché les festivaliers d'avoir une pensée pour les des deux frères, Antoine et Bernard Marcangeli, membres du club, et décédés à deux jours d'intervalle en mai 2012.



Jean-Luc Massaro et le couple princier ont remercié les maires de Bertrange et Rurange. Photo RL

BERTRANGE-IMELDANGE

Budget communal et subventions

Les élus réunis en conseil municipal ont accepté l'adhésion de la commune de Rédange au Syndicat intercommunal de la concession de distribution publique d'électricité (Siscodipe) et décidé de ne pas modifier le taux des trois taxes pour 2013.

Concernant le budget primitif présenté par Gérard Briclot, adjoint en charge des finances communales, les édiles ont adopté le compte administratif de l'exercice 2012 de la commune, présentant un excédent de fonctionnement de 689 276,24 €, approuvé le compte de gestion de l'exercice 2012 dressé par le receveur-percepteur municipal de la commune, affecté le résultat de fonctionnement de l'exercice et voté le budget primitif 2013. Ce dernier est équilibré comme suit : en section de fonctionnement : 1 555 481 € et en section d'investissement : 1 930 564 €.

Pour finir, le moment le plus attendu par tous les présidents(es) et trésoriers(ières) d'association, l'attribution des subventions pour 2013.

Amicale des sapeurs-pompiers : 700 € ; La Kaul : 2 200 € ; APE : 2 200 € ; TSBI (Tricolore sportive) : 9 500 € ; Aupap : 200 € ; TTBD (Tennis de table de Bertrange-Distroff) : 800 € ; BILCF (Loisirs, culture et fêtes) : 2 200 € ; Amicale Paras : 300 € ; Cyclo sport thionvillois : 350 € ; Vétérans : 500 € ; Donneurs de sang : 300 € ; Vie et Culture : 360 € ; Foyer rural : 6 000 € ; Prévention routière : 100 € ; Amicale du Personnel : 200 € ; ASSE (Association sportive et socio-éducative) : 300 € ; Parthenariat Santé : 100 € ; Esprit Fanfare : 500 € ; Batterie Fanfare : 800 € ; Ecole Jeunes sapeurs-pompiers : 200 € ; subventions diverses : Pupilles de l'enseignement public (PEP 57) : 35 000 €.

BOUSSE

Journée des déportés

A l'occasion de la journée des déportés le dimanche 28 avril, un dépôt de gerbes sera effectué au monument aux Morts à 11h, et sera suivi d'un vin d'honneur en mairie.

METZERVISSE

Bienvenue à Mathias

De Metz, nous avons appris la naissance de Mathias au foyer de Guillaume Nicolas et Stéphanie Kayser, domiciliés à Metzervisse.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

DISTROFF

Achats, travaux, lotissement

Après l'examen du budget 2013, adopté à l'unanimité, les élus distroffois ont débattu des chantiers en cours et à venir.

Les édiles ont passé en revue les points suivants, lors du dernier conseil municipal :

Ecole maternelle : après examen de quatre avenants pour des travaux de la nouvelle maternelle, deux avenants ont été acceptés, en menuiserie pour 1 008 € et en électricité pour 2 847 €, alors que ceux pour le chauffage et la serrurerie ne semblent pas justifiés. Le maire en a profité pour annoncer l'inauguration du nouveau bâtiment pour le vendredi 6 septembre à 11h et le lendemain une opération portes ouvertes pour la population de Distroff.

Rythmes scolaires : la mise en application des nouveaux rythmes scolaires a été confirmée pour la rentrée 2014.

Lotissement : les élus ont validé deux nouvelles études pour l'accompagnement des acquéreurs et pour une étude de logements participatifs d'un montant de 15 000 € chacune.

Presbytère : la commune s'acquittera de la somme de 1694,90 € au titre de sa participation au frais de fonctionnement du presbytère, justifiée par l'occupation de salles par la bibliothèque municipale.

Emplois permanents : le



Des travaux sont prévus au parc cette année, comme un réaménagement de la plate-forme "restauration" pour les associations dont la surface sera doublée. Photo RL

changement de grade de l'agent de police municipal Alain Thomas a été entériné pour une création d'un poste de brigadier.

Siscodipe : l'adhésion de la commune de Rédange au Syndicat intercommunal de la concession de distribution publique d'électricité a été acceptée.

Columbarium : le projet d'ins-

tallation d'un premier columbarium de dix cases de quatre urnes dans le cimetière communal a été acté pour un montant de 17 700 €.

Maison Sartor : la commune a fait valoir son droit de préemption urbain pour acquérir la maison Sartor dans la Grand'Rue, à côté du Crédit mutuel pour la somme

de 20 000 €. Le bâtiment sera rétrocédé à la banque qui, après démolition, envisage des travaux de mise aux normes handicapés de son agence et d'amélioration de la visibilité dans ce virage dangereux.

Parc municipal : le conseil a accepté un engagement de travaux au parc municipal pour un

montant de 79 500 € pour la reconstruction du mur d'enceinte et d'un bâtiment en dur pour les associations qui organisent des manifestations.

Points lumineux : cinquante ampoules vont être remplacées par un éclairage à LED pour un montant de 51 200 €.

Moselle River 1944 : la commune adhère au projet de commémoration du 70^e anniversaire de l'association Moselle River pour 2014 et inscrit une subvention de 1 € par habitant qui sera versée en deux fois, en 2013 et 2014.

Rue du Parc : un espace de terrain de 0,52 ares, jouxtant le parc municipal, sera cédé à M. Besseyre au prix de 3 500 € l'are.

Anhydrite : la commune a reçu une subvention de 1 000 € de la part de l'entreprise Anhydrite Lorraine, pour les œuvres sociales.

Union : la société de musique Union et l'école de musique Mélodia souhaitent, si cela était possible, occuper l'ancienne école maternelle quand elle aura déménagé. Le conseil examinera avec intérêt la faisabilité de ce projet.

À NOTER

Puces et brocante

Distroff : l'Amicale du personnel communal et le conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Catherine de Distroff organisent, lundi 20 mai prochain (Pentecôte), de 6h à 18h, leur grande foire aux puces et à la brocante au parc municipal. Le prix de la place pour les stands est fixé à 3 € le mètre linéaire et l'installation sera possible à partir de 6h. Se munir d'une copie de la carte d'identité. Buvette et restauration assurées. Inscriptions sur place.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 82 56 88 63 (heures de bureau).

Tournoi du 1^{er} mai

Distroff : la Jeunesse sportive de Distroff organise, mercredi 1^{er} mai prochain, à partir de 9h, son traditionnel tournoi de football au stade municipal. Les équipes participantes seront composées de cinq joueurs plus les remplaçants, et devront compter dans leurs rangs au minimum un habitant de Distroff, ou encore deux licenciés du club au plus. L'âge est à préciser lors de l'inscription. Les crampons alu et les tacles sont interdits, les protège-tibias conseillés.

L'inscription, au prix de 25 € par équipe, avec paiement à l'inscription, peut être effectuée jusqu'au vendredi 26 avril auprès de Michael Rohmer au 06 29 72 76 23 ou Stéphane Sereni au 06 21 19 46 01.

Buvette et restauration seront assurées sur place tout au long de la journée.

Jeunesse sportive en assemblée

Distroff : l'assemblée générale de la Jeunesse sportive se tiendra le mercredi 24 avril à 20h, au local annexe des vestiaires du stade municipal. Ce sera l'occasion de dresser les bilans footballistiques de la saison et de jeter les bases de la prochaine. Les bénévoles désirent renforcer le comité sont invités à se faire connaître au plus tôt auprès des responsables.

Sortie en Alsace

Guénange : l'Association des Vignes de Saint-Antoine (Apal) organise une sortie au dix-septième sentier gourmand de Scherwiller (Alsace) le 1^{er} septembre prochain. Il s'agit d'une promenade pédestre de 6 km ponctuée de sept points repas et dégustation. Frais de participation : 54 € comprenant le déplacement en bus, l'inscription à la marche avec les repas et dégustations prévus. Le nombre des places est limité à cinquante-sept (capacité du bus). Départ le matin, retour en soirée.

Réservations (avant la fin avril) au 03 82 50 96 11 ou 03 82 50 97 79.

Formation de secourisme

Guénange : l'antenne locale de la protection civile de Moselle et le centre social Louise-Michel organisent une journée de formation aux gestes de premiers secours (PSC1) le samedi 27 avril.

Renseignements et inscriptions au centre ou tél. 03 82 59 66 88.

LUTTANGE

Pèlerinage des familles

La Communauté des béatitudes propose un pèlerinage des familles à Lisieux. Les dates du 29 juillet au 2 août sont à réserver dès à présent. Les enfants ont leur session, adaptée à leur âge. Thème : *Vivre un renouveau de la foi dans l'Esprit Saint.*

Inscriptions : Anne-Marie Lorient, 5, route de Thionville à Kédange (tél. 03 82 83 50 59) ou francois.lorient@wanadoo.fr

VOLSTROFF

Pétanque

Le deuxième tournoi de pétanque ouvert à tout public et organisé samedi après-midi par le club des Sans Soucis n'a pas attiré la foule, et ce, malgré un soleil provençal. Les parties ont néanmoins été jouées avec passion, et c'est Dominique Fazzari, de Distroff, qui a remporté la finale. Ambiance excellente et le club organisera encore ce genre de tournoi. En attendant, rendez-vous chaque mercredi après-midi, à partir de 14h, au boudlrome de la route de Guénange, à côté de l'aire de jeux pour enfants.

GUÉNANGE

De l'art avec les déchets

Des tours avec des bouteilles en plastique, des instruments de musique avec divers emballages, des marionnettes avec des boîtes à œufs, des tableaux avec des rouleaux de papiers et réciproquement. C'est ce qu'ont fait les enfants du périscolaire de Guénange dans le cadre de la semaine du développement durable.

Pour réaliser tous ces chefs-d'œuvre, ils ont mis à profit quatre ou cinq séances, après la classe avec leurs éducateurs. Auparavant, ils avaient reçu la visite d'une conteuse qui en leur racontant des histoires, les a sensibilisés aux problèmes des déchets, à leur envahissement du quotidien, à leur tri sélectif, à leur recyclage... Et pour leur prouver qu'ils en avaient tous chez eux, plutôt trop que pas assez, on leur a demandé d'apporter tout ce qu'ils pouvaient trouver à la

maison. On imagine le résultat.

Mais que faire de tous ces rebuts ? On peut en faire beaucoup de choses, par exemple des œuvres d'art. Et oui ! Il suffit de faire travailler son imagination. Aux sceptiques, on ne peut que conseiller de se rendre dans le hall de la mairie. C'est là que ces petits ont apporté leurs réalisations. Certaines sont remarquables d'adresse et d'ingéniosité. La preuve qu'avec rien, on peut faire quelque chose : cela porte d'ailleurs un nom : de la création. Et ces artistes n'ont pas hésité à expliquer le pourquoi du comment aux membres du conseil des aînés qui sortaient justement de réunion. Ceux-ci se sont montrés très intéressés et admiratifs.

Pour récompenser les jeunes artistes, la commune leur offrira une sortie bien méritée au parc Walygator.



Le conseil des aînés est resté sans voix devant les créations des jeunes artistes du périscolaire. Photo RL

Handball : les 12 ans ont des ambitions



Ils visent la catégorie Elite pour la saison prochaine. Photo RL

Ils sont vingt-trois garçons dans le groupe des moins de 12 ans du club de handball de Guénange. C'est trop pour une équipe, c'est pourquoi, le club en a formé deux : les confirmés, ceux qui sont au club depuis plusieurs années, dans la première et les débutants dans la seconde, tous entraînés par Michel Marcos, Séverine Lesourd et Aude Petit.

Ce petit monde ne manque pas d'ambitions. A juste titre. En coupe de Moselle, l'équipe 1 a réussi un joli parcours : elle a éliminé successivement Courcelles-Chaussy, Fontoy 2, et Hettange-Grande et vient d'échouer en quart de finale contre Rodemack.

En championnat où ils rencontrent Fontoy, Kanfen, Thionville 1 et 2, Sierck 1 et 2,

Bure, Hettange-Grande et Algrange, les garçons occupent actuellement la troisième place avec la meilleure défense. Le premier objectif, c'est de conserver cette place mais l'objectif principal, c'est d'emmener Guénange 1 en poule Elite dès la rentrée 2013.

Selon Michel, Séverine et Aude, ces bons résultats sont dus à l'assiduité de ces garçons aux entraînements, ce qui a permis une bonne cohésion et un bel esprit d'équipe : « c'est une bande de copains ! » Des qualités auxquelles les entraîneurs rajoutent le sérieux et la combativité et qui ont permis à l'équipe 2 de réaliser de beaux progrès au cours de cette saison. De bon augure pour la suite.

METZERESCHE

Les petits et les grands au Snowhall

Dans le cadre de l'éducation physique et sportive, les élèves de grande section de CM1 et de CM2 ont suivi un module ski au Snowhall d'Amnéville. Les sept séances, programmées les jeudis après-midi, s'achèvent bientôt et le bilan est très positif. Pris en charge par les trois enseignants concernés et trois moniteurs expérimentés, les enfants ont découvert, pour certains, le plaisir et les sensations de la glisse. Pour les plus grands, qui avaient déjà bénéficié de cette expérience en maternelle ou lors de la classe de neige de l'an passé, ces séances ont permis de confirmer leurs acquis et de développer de nouvelles connaissances.

Tous sont très fiers d'avoir pris le téléski et d'être allés sur la "grande piste". Au-delà des progrès indéniables des enfants en ski, cette expérience a aussi contribué à renforcer les liens entre les élèves des deux écoles et l'entraide entre petits et grands : même s'ils bénéficiaient de l'aide efficace des parents accompagnateurs pour l'habillage et l'équipement en matériel, les enfants ont vite compris que c'est bien plus facile de lutter à plusieurs contre les fixations d'une botte de ski récalcitrante !



La grande section de la maternelle et les cours moyen de l'élémentaire ont bénéficié d'un module ski au Snowhall d'Amnéville. Photo RL